

"Trais fais mart, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Civille

# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°3 Octobre 2001

## Editorial



### "Les 3 cloches"

**L**es 3 cloches de notre village ont leur histoire, qui a été gravée sur chacune d'entre elle. On peut ainsi découvrir que :

- La première cloche a été baptisée « Bénigne-Louise ». Elle a été bénite en 1821 par Monsieur Lejeune, curé de Bois-Héroult et a pour parrain Monsieur Bénigne Poret, vicomte de Blossenville, conseiller du roi et ancien procureur général de la chambre des comptes aides et finances de Normandie, Seigneur de Bois-Héroult ; et pour marraine, Louise de Bouracher, épouse de Léon Poret de Civille.

En 1849, cette cloche a été refondue et bénite à nouveau par Monsieur Alexandre Burel, curé de Bois-Héroult, en présence de son parrain Monsieur Léon François de Civille et de son épouse Françoise Thérèse Mathilde de Saint Laurens.

- La deuxième cloche est la cloche la plus ancienne, elle s'appelle « Anne-Marie ». En 1766, elle a été bénite par Monsieur Fortier, curé de Bois-Héroult, en présence de son parrain le Seigneur Pierre-Auguste - Alphonse de Civille, Seigneur de Saint Mars, châtelain des paroisses de Bois-Héroult, Buchy, Bois-Bordel, Sainte Croix, Saint Martin Duplessis, chef de l'eau et de leurs dépendances, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis et sa haute et puissante Dame Marie Anne de Chatenet Puisegur, fille du Marquis de Puisegur, maréchal de France.

- La troisième cloche a été bénite en l'an de Jésus Christ 1821 par Monsieur Frédéric Lejeune, curé de Bois-Héroult. Elle a pour marraine Dame Marie Henriette de Civille épouse de Bénigne Poret, Vicomte de Blossenville et son fils, Léon de Civille, maire de Bois-Héroult. Elle se nomme ainsi « Henriette-Léon ».

« Pour l'acquisition des 2 cloches, Pierre Adam trésorier, Larcher, adjoint, et Guillaume de Lalonge, mort en 1820, curé de Bois-Héroult donnent 1300 francs pour frais d'acquisition ».

Edouard de Lamaze  
Maire

## Une église rénovée



**L**e Conseil Municipal a entrepris, conformément à ses engagements lors de nos dernières élections, la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de notre église. Cette tranche, qui a débuté début septembre, se terminera fin novembre.

Ces travaux ont été rendus possible grâce à l'aide, sous forme de subvention de l'Etat, du Ministère de la Culture et du Conseil Général, mais aussi par l'attribution de réserve parlementaire, concédée par Madame Annick Bocardé, sénateur de la Seine-Maritime et maire des Grandes Ventes. Nous leur adressons nos sincères remerciements.

Ce bâtiment, édifié principalement au 18<sup>ème</sup> siècle, est dédié à Saint-Fiacre, patron des jardiniers. Il est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

Vous pouvez y admirer un ancien porche Renaissance qui constituait l'ancien abri des conseillers paroissiaux, qui y discutaient des intérêts matériels de l'église. Ce porche a été transformé en chapelle de fonds baptismaux

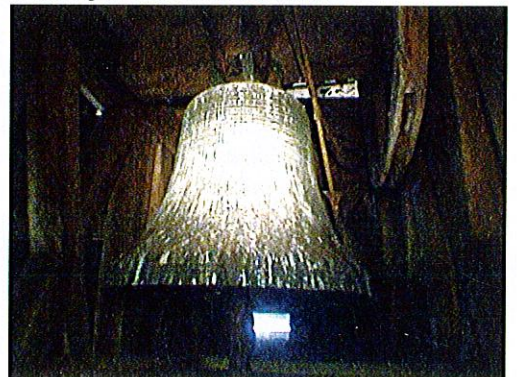


au 18<sup>ème</sup> siècle avec une ébénisterie d'époque Louis XVI. Le tout est classé Monuments Historiques.

Cette rénovation comportera la réparation des boiseries intérieures, le remplacement d'une partie des chêneaux et la réfection du clocheton permettant l'accès aux trois grandes cloches, (confère éditorial ci-joint). On y a installé au rez-de-chaussée le chauffage au gaz qui se trouvait, il y a quelques années, à l'extérieur du bâtiment, au Nord, lieu aujourd'hui aménagé en cimetière.

La chapelle au Nord, chapelle du château, fera également l'objet d'une rénovation à laquelle contribuera son usufruitier.

Profitant de la période estivale, j'ai repris l'ensemble du registre des concessions du cimetière depuis la plus ancienne concession encore "vivante" c'est-à-dire celle de Louis Auguste Larcher, dont il est fait justement référence dans les inscriptions, sur les cloches de notre église, comme donateur.



Etant persuadé que vous aurez à cœur, tout comme moi, de voir conserver ce beau patrimoine communal et pour que puissent continuer à sonner les heures de la journée du haut du clocher de l'église de Bois-Héroult, je vous remercie de bien vouloir participer, à hauteur de vos possibilités, à la souscription, que je vous propose ci-jointe, en vue de l'électrification des cloches.

E.L.



# Comité des Fêtes

## Retraite aux flambeaux

A ça ira, ça ira, ça ira . . .



C'est la réflexion que nous nous faisons dès le vendredi soir lors de l'installation des éclairages du château. Car souvenez-vous le temps était plutôt à la pluie, et nous ne pouvons nous permettre un loupé.

Sous les airs de cirque, la population dans une sympathique ambiance se retrouvait à la pointe des Ecureuils, avec pour support, le char confectionné pour le corso de Buchy. Sur le coup de 22h30, la retraite aux flambeaux s'ébranlait, les enfants sur le char et les adultes dans une belle pagaille portant leurs lampions, signe de cette fête. Sur le parcours, nous récupérions de nombreux amis venus s'amuser en cette soirée enfin protégé par les dieux de la révolution.

Arrivée dans les allées du château illuminées par des projecteurs donnant à ce site un joli effet lumière. Dans ce cas, tout le monde est fier de pouvoir se sentir Bois-Héroutais. Nous renouvelons nos remerciements à M. et Mme de Broglie.

Dans cette nuit profonde, ce fut soudain le bruit d'une explosion et d'une gerbe de couleur dans le ciel, le feu d'artifice venait de commencer. Il y avait, des belles rouges, des belles vertes, mais aussi des fontaines de sol et un bouquet final sous les applaudissements;

Puis ce fut le verre de l'amitié servi par le Comité dans la salle des fêtes avec de

nombreux remerciements pour le travail fait.

C'est toujours un grand plaisir de voir autant de monde pour cette manifestation.



## Fête patronale

Que de Canards !

Nous étions au complet pour cette soirée du 8 septembre. A la demande de certaines personnes, le Comité des Fêtes organisait un repas avec, en animation, un Karaoéké sur grand écran.

Après un dîner où flirtaient la terrine de lapin, la cuisse de canard à la Brayonne et la tarte aux pommes, dans une ambiance qui commençait à devenir chaude, l'écran géant s'éclairait de clips.

Après un démarrage plutôt timide, le Karaoéké prenait toute son ampleur. De la famille Bourgeois, Vanina par Dominique, en passant par les Dechamps et les Leseigneur, une timide intervention de Eliane Coëffier suivi de Monsieur de Lamaze, nous entraînaient dans une pléiade de chansons populaires et romantiques. Mais que de canard et de couac allaient suivre pour terminer cette soirée vers 3h.

Le lendemain, il fallait être de nouveau sur le pont pour que tout soit remis au propre à 12h30. Car après une messe célébrée dans notre belle église, le vin d'honneur était offert à tous les participants et amis de la commune.

Monsieur le Maire rappelait à cette occasion, dans son discours, les actions

que devait entamer la commune pour le bien de tous.

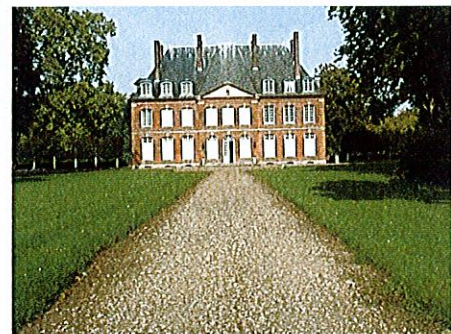


## Journée du Patrimoine

### Rétro-mobile

Compte-tenu des graves événements qui ont touchés les Etats Unis, le Ministère de l'Intérieur a annulé les Journées du Patrimoine. De ce fait, nous n'avons pas pu organiser la présentation de voitures anciennes que nous avions programmé dans le cadre de ces journées. Ce ne sera que partie remise.

D.C.



### Avis Beaujolais Nouveau

Le Comité des Fêtes vous rappelle que dans le cadre de cette manifestation, qui aura lieu le 17 novembre, le nombre de place est limité à 72. Ayant déjà 52 réservations, nous vous prions de penser à réserver au plus vite au 02.35.34.09.08 (voir agenda page 4).  
Prix par adulte : 65 francs (9,90 euros)

## Le saviez-vous ?

### HALLOWEEN, une origine ancienne

Halloween était une fête celte. On pensait que cette nuit-là les fantômes se joignaient aux vivants. Pour les calmer, on déposait de la nourriture à sa porte et on se déplaçait avec des lanternes.

### La chasse aux bonbons

Le 31 octobre, les enfants déguisés sortent pour récolter des bonbons dans leurs paniers. Ils sonnent aux portes des maisons et diront par exemple : "Joyeux Halloween, sentez mes pieds et donnez-moi quelque chose à manger" ou bien "Un sort ou un bonbon".

Dans la rue tout le monde est très gai même si on essaye de se faire peur. Le soir, petits et grands compareront la quantité de bonbons qu'ils ont reçus.

Pour préparer Halloween dans le plus grand secret, initie-toi à l'usage des encres invisibles.

### **L'ENCRE SYMPATHIQUE**

1 citron pressé, 1 porte-plume, 1 feuille de papier, 1 briquet

1. Ecris ta lettre avec le jus de citron et le porte-plume. Laisse sécher.

2. Pour faire apparaître le texte, approche le papier de la flamme d'un briquet. La chaleur fait brunir le jus de citron et le message devient lisible définitivement.

### **LE MESSAGE SECRET**

2 feuilles de papier, un peu d'eau, 1 stylo à bille

1. Trempe une des feuilles dans l'eau.  
2. Pose la feuille sèche sur la feuille mouillée et écris ton message. Il s'inscrit sur la feuille du dessous. Laisse sécher cette feuille : le message disparaît.

3. Mouille de nouveau ta feuille : le message réapparaît !  
F.B.

**ATTENTION !** Le papier s'enflamme si tu le chauffer de trop près et trop longtemps. Fais cette expérience en présence d'un adulte pour ne pas te brûler ou mettre le feu à la maison !



## Vie pratique



### Premières fleurs de printemps

Au pied des arbres : le domaine des petits bulbes sauvages

Les plus robustes des petits bulbes se naturalisent, c'est-à-dire qu'ils se multiplient

d'eux-mêmes d'année en année. Il suffit au départ d'en planter un nombre assez important (au moins une centaine). Au pied des arbres à feuillage caduc, ces bulbes profitent de l'absence de feuilles pour s'épanouir aux premiers rayons du soleil.

### Les espèces

Choisissez les perce-neige, les crocus, les muscaris, les scilles campanulées (jacinthes de bois), les tulipes botaniques.

### Conseil

N'hésitez pas à planter ces bulbes sous des couvres-sols (lierre, pervenche, lamier). Leurs tiges perceront ce tapis sans que les plantes se gênent.

### Savoir acheter

Vérifier, à travers les filets, que les bulbes ne comportent aucune tache, et qu'ils ne s'écrasent pas sous les doigts.

### Le calibre idéal

Plus le chiffre indiqué sur l'étiquette est élevé, plus les fleurs seront grosses.

Pour les tulipes, le calibre 12+ offre de très grosses fleurs.

Pour les jacinthes, on recommande le calibre 16/17 en massif, 19+ en potée.

### Savoir planter

Quand ? Octobre-novembre

Où ? Dans une terre non détrempée. Ameublissez le sol sur 20 cm.

Comment ? A plat, à une profondeur égale à deux fois leur taille sans qu'ils se touchent. Arrosez une fois par semaine si le temps est sec. En pot, bien drainé, vous pouvez superposer deux couches : au fond, tulipes, jacinthes, narcisses. Au-dessus, perce-neige, muscaris, crocus qui fleuriront les premiers.

M.T-D.

## C.C.A.S

Le 14 mai, nous nous sommes rendus chez Monsieur André Préaux pour lui fêter ses 89 printemps.

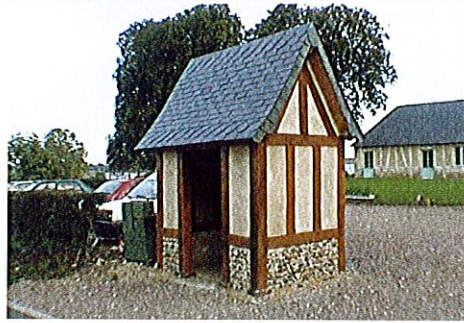
Le 22 avril, Madame Peltier fêtait ses 91 printemps à la maison Beauvils de Forges-Eaux. Une livraison de la maison Sahut lui a fait plaisir pour qu'elle sache qu'on ne l'oublie pas.

Le 22 juin, c'est Monsieur Eugène Delamare qui fêtait ses 94 ans.

Le C.C.A.S renouvelle son amitié à toutes ses personnes âgées et...BRAVO !

E.C.

## Projets communaux



### Abribus

*Ca y est ! Depuis le temps que l'on en entendait parler de cet abribus !...*

Cette réaction imaginaire n'est peut-être pas loin de la réalité. Il est vrai que l'abribus est entrepris depuis le mois de novembre 2000. A cette période, Jean Leseigneur était aidé par Jérôme Lejeune. Ils ont travaillé ensemble tous les bois (tenons-mortaises), puis M. Leseigneur a continué le chantier tout seul à raison d'une journée par semaine, quand l'emploi du temps le lui permettait. Mais cet abribus, "fait maison", est totalement dans le style de la mairie et de la halle, ce qui intègre parfaitement l'abribus dans son environnement.

Désormais, les écoliers se rendant au collège de Buchy et au lycée de Forges attendront le bus à couvert. R.C.

-----

### Bienvenue à Monsieur Fournier

Dans le cadre d'une dérogation octroyée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, et en accord avec la Direction Départementale du Travail, la commune de Bois-Hérault a pu bénéficier d'un contrat emploi solidarité, dit CES.

Monsieur Fournier a trouvé à ce titre un emploi dans notre commune. Son travail s'effectuera sous le contrôle de Monsieur Jean Leseigneur, cantonnier.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil pour l'aider à accomplir sa tâche dans l'entretien des bâtiments et des chemins communaux. E.L.

-----

La commune de Bois-Hérault, qui comprend la Quesne, le Mont-Rouvel, a une Commission de l'Environnement qui essaie, dans la mesure de ses possibilités, d'améliorer la qualité du village. M. Jean Leseigneur entreprend différents travaux pour notre commune, mais malheureusement la commune ne peut l'employer qu'un jour par semaine. Vu la longueur des bas côtés de nos routes et chemins, l'entretien en est difficile.

Aussi, dans la mesure de vos possibilités, et si vous avez le temps et les machines nécessaires, nous pourrions entretenir nos talus devant nos maisons et nos propriétés, pour que notre village soit toujours propre et encore plus beau.

Merci par avance de votre compréhension et bon courage. M.T-D.

## Avis à la population



Le Préfet du département de la Seine-Maritime

Vu le code des communes et notamment l'article L.131-13 ;

Vu le code pénal et notamment l'article R.26-15 ;

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.1, L.2, L.48 et L.49 ;

Vu le décret n°73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du titre 1<sup>er</sup> du livre 1<sup>er</sup> du code de la santé publique ;

Vu le décret n°88-523 du 5 mai 1988 pris pour application de l'article 1<sup>er</sup> du code de la santé publique et relatif aux règles propres à conserver la santé de l'homme contre les bruits de voisinage ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1988 relatif aux modalités de mesurage des bruits de voisinage.

ARRETE

Article 1 : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débrousailleuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

-----

COMMUNIQUE

Anciens d'Algérie : attribution de titre de reconnaissance de la nation jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964.

Le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la nation du 2 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964 (90 jours de présence durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1957 peuvent y prétendre.

En précisant votre année de naissance et recevoir l'imprimé de demande, écrivez à :

Unions-Combattants  
73, rue Jeanne d'Arc  
76000 Rouen

Téléphone : 02.35.88.79.44.



# Conseil Municipal

## Compte-rendu du 27 juillet 2001

Avant de commencer, M. le Maire remercie les personnes qui ont rédigé la gazette ; Florence Bertin et les personnes qui se sont associés pour la confection du char communal ; Daniel Chevalier et le Comité des Fêtes pour le feu d'artifice.

### Syndicat des bassins versants

Les statuts du *Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'entretien des bassins versants de l'Andelle et de Crevon* ont été modifiés. Après lecture par M. le Maire des modifications, et après délibération, le conseil municipal approuve la modification.

### Collège de Buchy

Les statuts du *Syndicat intercommunal de ramassage scolaire et d'entretien du collège Francis Yard de Buchy* ont été modifiés. Après lecture et délibération, les nouveaux statuts sont approuvés.

### Chemin de la Quesne

M. le Maire remercie Hubert Leseigneur pour son intervention sur ledit chemin.

Deux devis établis par la D.D.E sont retenus :

- Enrobage entre la maison Lemire et la maison Leseigneur (David) pour la somme de 158 300 francs HT (24 132,68 euros). Le dossier sera transmis au Syndicat des bassins versants.

- Renforcement de la chaussée en enduits superficiels entre Bois-Guilbert et la mare de la Quesne pour un montant de 26 300 francs HT (4 009,41 euros). Un dossier de subvention sera déposé.

De plus, le devis du "Stop" au croisement avec la rue du Château est accepté pour la somme de 2 734 francs HT (416,80 euros).

### Electrification des cloches

M. le Maire remercie Daniel Chevalier d'avoir reçu l'entreprise Huchez.

Après étude, le devis présenté est accepté pour la somme de 36 838 francs HT (5 615,92 euros). Les travaux d'électrification des cloches devront être coordonnés avec

les travaux de restauration de l'église.

### Chemin de Randonnées

M. le Maire et M. Carpentier ont rencontré M. Lintz, en présence de M. Quimbez, président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, et du cabinet de géomètre de Buchy. En possession du tracé du chemin en 1988, le cabinet de géomètre analyse la situation.

Une visite sur place aura lieu avec les membres du conseil municipal.

### Embauche d'un CES

Après avoir rencontré M. le Maire, et après délibération, Daniel Fournier est embauché à compter du 1<sup>er</sup> août.

### Cimetière

Le prix des concessions a été revu et s'établit dorénavant comme suit :

- 30 ans : 600 francs (91,47 euros)
- 50 ans : 1 000 francs (152,45 euros)
- Perpétuelle : 5 000 francs (762,25 euros)

### Divers

Le carrefour de la rue du Château et du chemin des Ecureuils sera aménagé par la mise en place d'un "cédez-le-passage" au lieu d'un "stop" initialement prévu. Ce marquage au sol concernera les usagers venant du chemin des Ecureuils.

M. et Mme Vaugue souhaitent créer une entreprise de confection de sacs industriels. Une rencontre est prévue avec M. le Maire.

## Compte-rendu du 28 septembre

M. le Maire demande à son conseil d'observer une minute de silence en mémoire des personnes disparues lors de la catastrophe survenue aux Etats-Unis.

### Eglise

M. le Maire indique que les travaux de restauration de l'église avancent comme prévu. Ces travaux sont suivis par M. Mirc, architecte. La présence de mûre à été trouvée dans les boiseries.

### Cimetière

M. le Maire a revu toutes les concessions.

Il remet un tableau chronologique de ces concessions et propose d'examiner sur place la situation avec les adjoints.

### Syndicat d'électrification

Une réunion a eu lieu entre le Président du Syndicat d'électrification de la région de Buchy, Mme Israel de la D.D.A., M. Mabire de la S.N.E.C et MM Carpentier et Leseigneur.

Suite au compte-rendu, le conseil municipal décide de faire examiner la mise en souterrain des lignes rue du Château ou de faire changer les poteaux existants.

### Ecole

Florence Bertin donne lecture du dossier qu'elle a préparé concernant la cour de récréation de l'école. Un dossier de demande de subvention est déposé.

Concernant la rénovation de la classe, le devis de l'entreprise Lemoine est retenu. Un dossier de subvention sera déposé.

### SIROM de la région de Buchy

Vu la délibération du comité syndical du SIROM de la région de Buchy en date du 27 juin 2001 approuvant la modification des statuts ; le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette modification

### Plan Local d'Urbanisme

Des réunions auront lieu avec les habitants, mais d'ores et déjà, une demande de subvention de principe est sollicitée pour l'exécution à venir du PLU.

### Divers

Dominique Bourgeois a prévu une réunion avec France Télécom afin d'analyser la numérotation des habitations.

Rodolphe Chevalier présente le blason qu'il a préparé suivant les dernières instructions reçues. Le conseil municipal adopte ce blason.

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 200 Francs (30,49 Euros) au Secours Catholique afin d'aider les sinistrés de Toulouse.

R.C.

## Informations Générales

### Naissance

Damien Leseigneur, enfant de David et Séverine, est né le 3 juillet.

### Mariage

Thierry Lemire et Manuella Larigot ont convolés en juste noces le 4 août.

## Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

### Téléphones utiles

Pompiers : 18  
SAMU : 15  
Gendarmes : 17  
Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05  
Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79  
Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00  
Médecins  
Marc Baril : 02.35.34.41.41  
Philippe Duret : 02.35.34.09.36  
M-C Monnoye : 02.35.34.09.36  
Vétérinaires  
Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06  
François Thomas : 02.35.34.40.06  
Pharmacie  
Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

### Agenda

11 novembre 11h30 : commémoration  
17 novembre 20h30 : Soirée Beaujolais  
Poubelles : 19 octobre  
2-16-30 novembre  
14-28 décembre

### Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30  
Jeudi : 14h00 - 18h30  
Permanence des Adjoints  
Mardi : 14h00 - 16h00  
Permanence du Maire  
Samedi matin sur rendez-vous  
Téléphone : 02.35.34.44.37  
Fax : 02.35.34.29.47  
E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr